

GROUPE CONCOURS MANIA
Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 662.718,40 euros
Siège social : 1, Cours Xavier Arnozan 33000 Bordeaux
433 234 325 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
VENDREDI 17 JUIN 2016
COMPTE RENDU ET RESULTAT DES VOTES PAR RESOLUTION

Le vendredi 17 juin 2016, à 14H30, les actionnaires de la Société Groupe Concoursmania, société anonyme au capital de 662.718,40 Euros, divisé en 3.313.592 actions de valeur nominale de 0,20 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au Siège social de la Société, 1, cours Xavier Arnozan, 33 000 Bordeaux, sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Nous vous rendons compte du nombre d'actions et de droits de vote pour cette assemblée ainsi que le résultat des votes par résolution.

A cette date, le nombre total d'actions composant le capital social s'élevait à 3.313.592 (correspondant à un nombre de droits de votes théoriques de 3.313.592) et le nombre total d'actions ayant droit de vote à la date de l'Assemblée était de 3.304.090.

Lors de cette Assemblée Générale, les 52 actionnaires présents, représentés et ayant voté par correspondance détenaient ensemble 3.105.140 actions et 3.105.140 de droits de vote associés.

Le quorum requis pour la validité des délibérations ordinaires a été largement atteint.
Les résolutions soumises au vote des actionnaires ont toutes été adoptées à l'unanimité.

Les actionnaires de la société ont notamment approuvé :

- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- l'approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'Assemblée a par ailleurs donné autorisation au Conseil d'administration pour mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Pour rappel, l'Assemblée était appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus aux administrateurs ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et quitus aux administrateurs ;
4. Conventions réglementées ;
5. Autorisation à donner au Conseil d'administration pour mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce ;

Vous trouverez l'intégralité du texte des résolutions sur notre site <http://www.groupe-concoursmania.com/assemblee-generale/>.

Vous trouverez ci-dessous le détail du vote des résolutions :

Synthèse		Résolutions AGO					
		n°1	n°2	n°3	n°4	n°5	n°6
Nombre de voix	Pour	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140
	Contre	0	0	0	0	0	0
	Abstention	0	0	0	0	0	0
	Total	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140
Nombre total de voix		3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140	3 105 140
%	Pour	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Contre	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	Quorum requis	50%					
Décision de l'AG concernant la résolution		adoptée	adoptée	adoptée	adoptée	adoptée	adoptée

A propos du Groupe ConcoursMania (FR0011038348, ALGCM)

Le Groupe ConcoursMania utilise le jeu pour relier une marque à ses consommateurs. Par ce levier, ConcoursMania génère rapidement du trafic ciblé sur des sites, applications et points de vente puis le monétise. Le Groupe ConcoursMania dispose d'actifs propriétaires clés avec une trentaine de portails de jeux casual et 25 millions de profils qualifiés dans son réseau, dont 12 millions en propre. En 2015, le Groupe ConcoursMania a réalisé un chiffre d'affaires de 17M€. La société compte plus de 500 références clients : Carrefour, Lufthansa, HomeAway, NRJ, Renault, Toys'R'us, Closer, Bordeaux Métropole, Histoire d'Or.



Retrouvez toute l'information financière du GROUPE CONCOURS MANIA sur www.groupe-concoursmania.com

Contact communication financière

Julien Parrou, PDG du Groupe ConcoursMania
investisseurs@concoursmania.com / 05 57 22 76 60